

Code vendeur

BOURSE AUX LIVRES 2020 - dimanche 22 mars 2020
REGLEMENT A L'ATTENTION DES VENDEURS

1- Conditions générales

Organisation : la Bourse aux livres est organisée conjointement par la Société des Amis du Château et des Musées de Blois et l'Association des Amis de la Bibliothèque de Blois

Accès : vente réservée aux particuliers. Entrée libre et gratuite de 9h à 17h15.

Modalités financières : prélèvement d'une commission de 25% sur le prix de vente des livres vendus pour couverture des frais d'organisation et affectation au financement des actions culturelles et de mécénat conduites par les associations organisatrices

2- Inscription en tant que vendeur

Modalités : par mail, **avant le 16 mars 2020** à l'adresse suivante : bal41.thierry@orange.fr, par téléphone, du lundi 17 février au lundi 16 mars 2020 de 18 à 20h au 02 54 78 34 88 ou au 02 54 74 47 20

préciser vos noms, adresses, téléphone et le nombre d'étiquettes vendeurs souhaitées

Validation : par attribution d'un "code vendeur" et d'un jeu d'étiquettes 2020 à coller sur les livres mis en vente

3- Sélection des livres à mettre en vente

Exclusions de la vente : livres scolaires, dictionnaires de plus de 10 ans, encyclopédies en plusieurs volumes, livres en langues étrangères, revues, périodiques, collections du Reader Digest, reproduction d'ouvrages.

Cas particulier : *le dépôt des livres des collections poche, press pocket, folio, j'ai lu, 10/18 ...est accepté uniquement dans les conditions suivantes : vente au profit exclusif des associations organisatrices (aucune rémunération pour l'apporteur) et non reprise des invendus par le déposant.*

4- Préparation des livres pour la vente

Identification vendeur : par collage d'une "étiquette vendeur 2020" sur chaque livre en haut et à droite de la couverture, *sauf livres des collections poches, press pocket, folio, j'ai lu... qui ne font l'objet d'aucune mention*

Attention : ne pas utiliser les étiquettes des bourses aux livres antérieures à 2020

Repérage thématique : par indication **obligatoire** sur l'étiquette de la lettre correspondant à la catégorie :

A -livres anciens	B -biographies	C -BD adultes	D -dictionnaires	E - enfants et BD enfants
F -animaux	G -géographie	H -histoires	I -Educ. et sciences sociales	J -livres d'Art
K -littérature, poésie	L -loisirs de plein air, sports	M -médecine et santé	N -policiers	O -maison
P -philosophie, religion, ésotérisme	R -romans	S -sciences, techniques, informatique	T -tourisme, régionalisme	U -cuisine
X -divers – non répertoriés	Z – essais politiques			

Les livres non repérés thématiquement ne seront pas répartis dans les différentes catégories proposées à la vente et seront donc présentés sur un espace commun et spécifique « livres non triés ».

Indication du prix de vente : sur l'étiquette, en euros entiers avec un minimum de 1(un) € par livre ou par lot de livres fermement liés entre eux

Indication relative à la non reprise du livre : *en cas d'abandon du livre invendu, il est impératif de cercler le code vendeur de rouge*

5- Apport des livres sur le lieu de vente et acceptation du règlement de la vente

Lieu : Halle aux Grains de Blois - **Jour :** samedi 21 mars 2020 - **Horaires :** de 14h30 à 17h

Acceptation du règlement : le dépôt de livres pour la vente entraîne l'acceptation du règlement de la vente

6- Retrait du produit de la vente et des livres invendus

Modalités : sur le lieu de vente, le dimanche 22 mars 2020 entre 19h et 20h.

Les organisateurs ne pourront être tenus responsables des vols ni des dégradations subis par les livres exposés.

Cas particulier : *pour recevoir le règlement du produit de la vente par la poste, fournir une enveloppe timbrée avec adresse et indication du code vendeur*

Cas de non retrait des invendus dans les délais : les livres en dépôt non vendus et non repris le dimanche soir à 20h deviendront la propriété des associations organisatrices.



